

APPEL A CANDIDATURE - STAGE -

Valorisation des produits du pastoralisme et accompagnement à l'émergence d'outils de commercialisation dans le cadre du Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal des Baous

CONTEXTE

Le SIVOM du Pays de Vence regroupe 8 communes dont 5 font partie du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur : Vence, Tourrettes-sur-Loup, Saint-Jeannet, Gattières, et Coursegoules. Ce secteur, auquel s'ajoute les communes de Carros, Le Broc, Bouyon et Gillette, présente une qualité paysagère forte (33% est en site classé). La succession des baous constituent de véritables contreforts des Préalpes d'Azur. On y retrouve également des plateaux karstiques présentant une mosaïque de milieux naturels préservant une biodiversité rare et riche.

Par cette qualité et sa proximité avec la zone urbaine, le secteur des Baous est très prisé du grand public qui y pratique des activités de pleine nature variées. Afin de mettre en valeur ces paysages et mieux canaliser et informer le grand public, les 9 communes ont lancé un projet d'itinérance sur 4 à 5 jours appelé « le Grand Parcours des Baous ».

Toutefois la mise en œuvre de ce projet a mis en exergue un enjeu majeur du territoire : le partage de l'usage des espaces naturels entre activités agricoles et activités de loisir. En effet les surfaces pastorales recouvrent une importante partie du secteur parcouru par l'itinéraire avec plusieurs éleveurs ovin, bovins et caprins qui font pâturer leurs animaux tout au long de l'année. Cette activité ancestrale est un pilier de l'entretien des paysages et de la biodiversité.

Afin de mieux comprendre les enjeux du pastoralisme et pouvoir mieux accompagner son développement, les 9 communes ont réalisé en 2020/2021 un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI). Trois grands axes se dégagent du diagnostic :

- La gestion du multiusage
- La gestion forestière par le sylvopastoralisme, DFCI et biodiversité
- La gestion des conditions d'exercice des activités agropastorales

C'est au sein de ce dernier point qu'a été identifiée la problématique de la promotion et de la valorisation des produits pastoraux et l'accompagnement pour faciliter leur commercialisation sur le territoire.

Le SIVOM du Pays de Vence propose un stage de 6 mois maximum. L'encadrement technique sera assuré par la chargée de projets agriculture du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, en étroite collaboration avec la cheffe de projet du SIVOM du Pays de Vence.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Commercialisation des productions pastorales

En lien avec l'objectif de « Redynamiser la production d'une alimentation locale, dans un département où l'autonomie alimentaire est de 2 jours » :

- Identifier les freins à la commercialisation en circuits courts ou aux démarches collectives via des enquêtes auprès des éleveurs et des partenaires techniques et institutionnels
- Identifier des solutions de commercialisation et évaluer leur faisabilité (ex: magasin de producteurs, mutualisation de livraison, liens avec l'abattoir de Puget-Theniers, etc.)
- Identifier et transmettre aux éleveurs les opportunités de valorisation à travers les programmes et projets existants (Projets alimentaires territoriaux des intercommunalités et du département des Alpes Maritimes, liens avec les commerces de proximité en lien avec le Grand Parcours des Baous, etc.) et les opportunités de financements des projets (LEADER, FEADER, GreendDeal, Département 06, Région, etc.)

2. Valorisation et démarcation des productions pastorales

En lien avec les actions de communication et de valorisation du plan d'action du POPI :

- Evaluer l'intérêt et la faisabilité d'une démarcation des productions pastorales via un label existant ou à créer.
- Identifier le cas échéant des solutions de démarcation ou de valorisation du pastoralisme et des produits pastoraux
- Participer aux réflexions sur la communication à l'échelle du Grand Parcours des Baous pour une meilleure intégration des informations sur le pastoralisme.

PROFIL

- Bac +4/+5/année de césure dans le domaine de l'agronomie ou du développement local
- Aptitudes au travail en autonomie, esprit d'initiatives et force de propositions ;
- Aptitude à la médiation et au dialogue ;
- Capacité de vulgarisation et sensibilisation ;
- Maîtrise d'un outil SIG et des outils d'animation de réunions ;
- Permis B indispensable : déplacements dans le cadre de la mission

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Convention de stage obligatoire ;
- Stage indemnisé selon réglementation en vigueur
- Durée : 6 mois
- Début de mission : A partir de février ou mars 2024
- Lieu de travail : bureau mis à disposition à Vence. Possibilité de télétravail. Accueil ponctuel possible dans les locaux du PNR des Préalpes d'Azur selon les besoins du stage.
- Déplacements à prévoir sur les différentes communes du POPI (Coursegoules, Gattières, Tourrettes-sur-Loup, Vence, Saint-Jeannet, Gillette, Le Broc, Bouyon)

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer par mail aux 3 adresses : ; ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr ; cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr ; recrutement@pnr-prealpesdazur.fr avant le **31 décembre 2023** avec en objet « Candidature de stage – Valorisation pastoralisme POPI ». Les entretiens de motivation seront proposés courant janvier 2024.